

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2026, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté la résolution numéro CR 237-10-2026 par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance extraordinaire initialement prévue le 25 novembre 2026 soit retirée du calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC de l'année 2026;

QUE la séance ordinaire initialement prévue le 25 novembre 2026 soit déplacée à 19 h à la Préfecture de la MRC située au 185, route 138 à Cap-Santé;

QU'il y a lieu de faire l'ajout au calendrier des séances du conseil de la MRC de l'année 2026 d'une séance ordinaire le 9 décembre 2026 à 19 h à la Préfecture de la MRC située au 185, route 138 à Cap-Santé;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques.

Fait à Cap-Santé, ce 28 octobre 2026.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Greffière-trésorière